

Échos DP Cadres Réseau

Réunion du 25 mai 2016



La réunion s'est déroulée sous la présidence de M Gilles CHEVAL Directeur Territorial Auvergne Rhône Alpes. Un poste d'assistant RH, en charge notamment des Relations Sociales pour l'instance DP Cadres, est créé à la DT. Le poste sera occupé par Mme Anissa MANSOURI actuelle élue DP. Il est prévu que cette élue (CFDT) démissionne de ses mandats régionaux mais garde son mandat en CE. Cette situation suscite un certain étonnement pour l'UNSA Ferroviaire.

Déroulement de carrière et mise en place des cadres

En raison de tensions sur les ressources humaines à Maintenance et Travaux, la Direction de l'URT Infrapôle Rhodanien a pu parfois déconseiller aux agents de postuler à la bourse de l'emploi, même si ceux-ci ont largement effectué le temps imparti sur leur poste. **L'UNSA Ferroviaire rappelle qu'aucun dirigeant n'a le droit d'empêcher un agent de demander un poste. De plus la délégation demande, que s'il y a blocage d'un agent au-delà de cinq ans sur un poste parce que les ressources sont critiques, cela soit fait avec pédagogie et contrepartie sous forme de contrat.**

Le poste d'assistant géométrie au pôle Maintenance de l'Infrapôle LGV Sud Est Européen sera couvert en septembre (et donc sera resté sans couverture pendant un an). Par ailleurs le poste de TO SM de l'UOSES Rhône Provence n'est lui aussi pas couvert. Cela impose que les tâches afférentes soient effectuées par des cadres, en plus de leur fiche de poste. Pour l'UNSA Ferroviaire, cela n'est pas acceptable, lorsque cela dure....

La recommandation R5 du BEATT, émise comme suite à la catastrophe de Brétigny, préconise l'amélioration de la politique d'affectation des cadres dans les établissements Maintenance et Travaux. Néanmoins, toujours en raison de tensions sur les ressources, les établissements continuent de mettre en difficultés de jeunes cadres en les plaçant sur un premier poste DPX.

Les Cadres réclament que les réponses aux demandes de poste dans VISEO soient mises en ligne très rapidement après décision, et qu'elles soient vraiment argumentées. Le président préconise aussi un complément d'explications par téléphone. Les élus considèrent qu'il est peu motivant pour un cadre de voir sa candidature rejetée sans motif valable, après avoir tenu un poste pendant le délai imparti, et après avoir rempli tous ses objectifs annuels.

Allègement de la charge de travail des DPX et DUO

Les DET ont tout pouvoir pour décider des tâches à supprimer, simplifier.

Ce sont donc des réorganisations de tâches qui s'opèrent actuellement.

Les réponses fournies par le Président témoignent de la dangerosité des décisions prises, puisque certaines sont non conformes aux textes réglementaires de sécurité (exemple : le transfert des KN1 au pôle QS !). D'autres consistent à reporter les tâches sur les pôles déjà bien chargés. L'UNSA Ferroviaire demande le recrutement de Techniciens Opérationnels ou d'adjoints DPX supplémentaires. **Nous invitons les DPX et DUO concernées à bien se faire écrire par les DET les missions sécurité qui leur incombent par les textes et qui leur sont retirées, alors qu'ils pourraient être tenus responsables de ne pas les avoir effectuées, en cas d'accident grave.**

Indemnité Continuité de service

Alors que la question a été posée pour la troisième fois, le Président n'indique toujours pas précisément quels postes d'assistants en unité permettent de bénéficier de l'ICS dans les unités de l'Infrapôle LGV Sud-Est Européen. Face à ce manque de transparence, l'UNSA Ferroviaire réclame une égalité de traitement de tous les assistants d'unité.

Excès de vitesse en véhicule routier

La connaissance du nom des agents ayant commis une infraction au code de la route permet de mettre en place des mesures préventives et ne vise pas le retrait de points. Les agents paient par contre l'amende correspondante.

Préparation des épreuves d'examens TTMV par l'encadrement

Les pôles QS des EIC sont amenés à préparer des épreuves des examens TTMV en plus de leur tenue de poste. Ce qui implique un surcroît de travail. Les élus demandent que les compensations financières soient uniformisées.

Travaux en ligne fermée

La version 2 de l'OP 3012 (S9A n°3) est attendue. Les élus attirent l'attention sur le fait que plusieurs chantiers auvergnats sont actuellement préparés avec l'actuelle version. Un changement de version conduirait à un surcroît de travail que l'EIC aurait du mal à absorber sans apport de ressources humaines supplémentaires.

Départ en retraite des femmes cadres

Les femmes agents mères de trois enfants ou plus, peuvent partir avec des conditions un peu plus avantageuses, et 2016 est la dernière année le permettant. L'UNSA Ferroviaire, très attaché à la mixité professionnelle, rappelle au Président l'importance de veiller à des recrutements de femmes pour ne pas faire chuter le taux de féminisation, déjà très bas à SNCF Réseau (13% contre 20% pour le GPF).

Fermetures de lignes en Auvergne Rhône Alpes

Un diagnostic a été fait sur 1336 km de voies. Le Contrat de Plan Etat Région ne permet pas de rénover tout le réseau. La Région demande donc à SNCF Réseau de construire des scénarios. Il conviendra d'opter, sur certaines lignes, pour la mise en place de limitations permanentes de vitesse ou bien d'envisager des suspensions d'exploitation. Le président indique que SNCF Réseau ne contribuera financièrement qu'à hauteur des économies de maintenance ! A suivre les décisions à venir.....

L'UNSA Ferroviaire considère que la maintenance a été délaissée notamment sur les lignes 7 à 9. C'est pour cela que nous en sommes aujourd'hui à des difficultés de financement pour les régénérer.

Centre de supervision Sud-Est

Ce centre a deux objectifs : appeler l'astreinte et télé surveiller les installations (celles équipées de capteurs) en vue de procéder à de la maintenance dite « prédictive ». Le centre de supervision Sud-Est de Lyon va se déployer sur l'Infrapôle Auvergne Nivernais dans l'année, pour l'appel d'astreinte.

Statistiques Grèves

Les élus demandent au Président de faire établir, lors de chaque journée de grève, une synthèse des résultats de la Direction Territoriale et des établissements SNCF Réseau Auvergne Rhône Alpes.

*La prochaine réunion des DP Cadres est prévue **Mardi 28 juin 2016**
Nous restons à votre disposition pour collecter vos questions jusqu'au 17 juin*

L'UNSA-Ferroviaire, créateur de lien social, travaille à votre service.

Vous pouvez consulter notre site via : Intranet ou Internet <http://www.unsa-ferroviaire.org>